

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N° 706

présenté par

M. Prud'homme, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Compléter l'alinéa 50 par la phrase suivante :

« Il vise à adapter les activités agricoles aux conséquences du réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NFP souhaite faire du conseil stratégique un outil d'adaptation des activités agricoles aux conséquences du réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Dans un rapport publié en 2024, le Haut Conseil pour le Climat met en lumière l'urgence de repenser nos pratiques agricoles et alimentaires pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. L'alimentation représente ainsi 22 % de l'empreinte carbone des Français, et cette part est en augmentation depuis les années 90. L'agriculture est l'un des secteurs qui a le moins baissé ses émissions de CO2. C'est également l'un des secteurs économiques qui sera le plus impacté par le changement climatique. Nos agriculteurs subissent déjà les conséquences du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. En France, une étude publiée par le ministère de l'écologie en juin 2022 montre que le volume moyen de la ressource en eau renouvelable annuelle a diminué

de 14 % entre la période 1990-2001 et la période 2002-2018, ce qui entraîne des conflits d'usage et parfois des pertes de récoltes et des difficultés importantes dans nos territoires. L'extinction massive de la biodiversité et en particulier des pollinisateurs constitue également une menace existentielle pour l'avenir de notre écosystème, de notre modèle agricole et des générations futures qui en dépendent.

En France, selon le rapport de l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE), ce sont 72 % des espèces végétales cultivées pour l'alimentation humaine qui sont dépendantes des insectes pollinisateurs.

La transition agroécologique de notre modèle agricole proposée par notre groupe doit donc être guidée par des politiques publiques dédiées permettant d'accompagner et de soutenir financièrement les agriculteurs dans la réorientation de leur trajectoire et l'adaptation au changement climatique. Le conseil stratégique proposé ici s'inscrit dans ces objectifs.